

FORMULAIRE ENGAGEMENT 2024



Merci de retourner ce formulaire rempli et signé (un par voiture) à :

TOM TURSCHWEL - Responsable Événementiel / Email : t.turschwel@ultimatecup.eu

CONCURRENT & TEAM

Veillez compléter les informations relatives à votre team

TEAM/CONCURRENT

ADRESSE

CODE POSTAL & VILLE

PAYS

NOM DU TEAM MANAGER

TÉLÉPHONE

NUMÉRO DE T.V.A.

INFORMATIONS PILOTES

Veillez compléter les informations relatives aux pilotes qui seront engagés

PILOTE A

PILOTE B

NOM, PRÉNOM

NATIONALITÉ

DATE DE NAISSANCE

N° LICENCE

ASA

ADRESSE

N° DE TÉLÉPHONE

E-MAIL

SIGNATURE

VOITURE ENGAGÉE

Veillez indiquer les caractéristiques de la voiture qui sera engagée

MOTEUR

FZ09

XJR

N° DE COURSE SOUHAITÉ (EN INDIQUER 3)

/ /

TARIFS D'INSCRIPTION

Cochez les cases selon votre choix

ENGAGEMENT SAISON 2024

12 040 € HT à la saison *

Soit 1 720 € HT par course

ENGAGEMENT COURSE 2024

13 020 € HT à la saison *

Soit 1 860 € HT par course

* Hors Estoril (épreuve hors championnat)


INCLUS DANS L'ENGAGEMENT :

- Essais privés ;
- Emplacement du véhicule dans le village LEGENDS CARS CUP ;
- Pass Paddock ;
- Accès au réceptif LEGENDS CARS CUP ;

NON INCLUS DANS L'ENGAGEMENT

- Assurance ;
- Casse mécanique & dégâts sur le véhicule ou à la piste ;
- Hébergement & repas ;
- Transport, assistance technique & carburant ;

UNIQUEMENT SI ENGAGEMENT À LA COURSE, veuillez cocher la/les course(s) choisies

 LE CASTELLET	15 - 17/03/24
 PAU ARNOS	19 - 21/04/24
 LÉDENON	10 - 12/05/24
 CHARADE	07 - 09/06/24

 NOGARO	22 - 23/06/24
 MUGELLO	06 - 08/09/24
 MAGNY-COURS	11 - 13/10/24

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

L'ENGAGEMENT À LA SAISON implique les conditions de paiement suivantes :

- Un règlement de 1 860 € HT avant chacune des 6 premières manches ;
- Un règlement de 880 € HT lors de la finale à Magny-Cours.

L'ENGAGEMENT À LA COURSE est réglable par chèque ou virement bancaire, au maximum 20 jours avant l'épreuve.

COORDONNÉES BANCAIRES / BANK DETAILS

GP MOTORS SPORT SÉRIES SA
ACCOUNT NUMBER : 30 01 565. 11-05
SWFIT CODE : BEFRCH22
IBAN : CH58 0076 8300 1565 1220 5

L'intitulé du virement devra préciser la mention suivante :
The name of the transfer must specify the following mention

NOM DU CONCURRENT / NOM(S) DU/DES PILOTE(S)
NOM OF ENTRANT / NAME(S) OF DRIVER(S)

Je soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations de de ce document et m'engage à respecter le Règlement Sportif & Technique de ce Challenge ainsi que les notes d'informations et les décisions des Comités Sportifs & Techniques.

En cas d'absence ou de non participation d'un concurrent, les droits d'inscription ne seront pas remboursés. Ils ne peuvent être transférés à une autre équipe.

Veuillez noter qu'il est strictement interdit d'apposer sur les voitures, combinaisons et équipements, les logos des partenaires d'huile et manufacturiers autres que ceux de la série.

I, the undersigned, declare that the above is exact and I agree to respect the Sporting & Technical Regulation of the Challenge, as well as information notes, decisions from the Sporting & Technical Committees.

In case of missing or non-participation, no refunds will be made on entry fees. They can't be transferred to another team.

Please note that it is strictly forbidden to display any other oil partners and manufacturers logos on cars/overalls/team equipment than the one of the Series Partner.

ADRESSE DE FACTURATION / BILLING ADDRESS

NOM, PRÉNOM
FULL NAME

N° DE T.V.A.
VAT NUMBER

ADRESSE
ADDRESS

DATE
DATE

SIGNATURE
SIGNATURE